

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 11 JUILLET 2017

L'an deux mil dix-sept et le mardi 11 juillet à 19 heures, le Conseil Municipal de SERGINES, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur André PITOU, Maire.

Présents : Tous les membres du Conseil Municipal, à l'exception de :

- Monsieur Vincent YANNOU qui donne procuration à Madame Claudine LEMETAYER;
- Madame Sandra MARTIN qui donne procuration à Madame Raymonde PISSAVY ;
- Monsieur Loïc MARTIN qui donne procuration à Monsieur André PITOU ;
- Madame Anne-Paule RALUY qui donne procuration à Monsieur Jean-Claude LEROY ;
- Monsieur Nagi AKKAOUI qui donne procuration à Monsieur Philippe DACKO.

Arrivés en retard : Madame Natalia DUBUISSON arrive en reta

Madame Catherine GEEVERDING a été nommée secrétaire de séance.

---

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

**ACCEPTATION DES PROCES-VERBAUX DU 16 ET 24 JUIN 2017**

Le conseil adopte les deux procès-verbaux à l'unanimité.

**TRAVAUX AVENUE CHARLES DE GAULLE : ENTREPRISES RETENUES -**

Le conseil retient le bureau d'études ACEBTP INGENEERY pour un montant de 2 100€ HT dans le cadre de la mission de coordination SPS et l'offre de la société APAVE d'un montant de 4 900€ HT pour le contrôle technique.

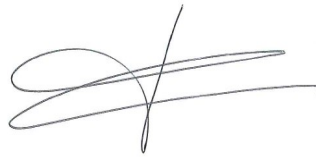
Le Maire informe par ailleurs le conseil que l'aide accordée par la Préfecture de l'Yonne au titre de la DETR 2014 d'un montant de 50 000€ est maintenue pour la réalisation des travaux d'aménagement PMR au foyer rural.

Une subvention complémentaire au titre de la DETR 2018 sera sollicitée fin 2017 pour la réhabilitation du bâtiment.

✓ Prochaine réunion du conseil municipal le **vendredi 07 juillet 2017 à 20h00.**

La séance est levée à 10h00

Le Maire,



André PITOU